

FACTURE

N° : FA108

Date : 23/11/2025



GAEC DE SCAUMELS
 310 Impasse Escaumels
 46100 VIAZAC
 FRANCE

Libellé	Qté	Unité	PU TTC	TVA	TTC
ÉLAGAGE	27,50	h	144,00 €	20,00%	3 960,00 €
le 24/09/2025: 7h00					
le 25/09/2025: 10h00					
le 29/09/2025: 9h00					
le 30/09/2025: 1h50					
DÉPLACEMENT	1,00	forfait	60,00 €	20,00%	60,00 €

20251168122111504980

Détail de la TVA

Total HT	3 350,00 €
TVA	670,00 €
Total TTC	4 020,00 €

Code	Base HT	Taux	Montant
Normale	3 350,00 €	20,00%	670,00 €

Règlement	Chèque
Montant(s)	4 020,00 € au 31/12/2025

Coordonnées bancaires

Nom	BANQUE POPULAIRE OCCITANE
IBAN	FR76 1780 7008 1535 6213 0367 229
BIC	CCBPPRPTLS

Le montant total s'élève à quatre mille vingt euros

Pas d'escompte pour règlement anticipé: En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Article L. 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
 Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

Vient 12/12